



Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Licence Mathématiques et Informatique

Première année

Portail commun aux parcours :

- Mathématiques
- Informatique
- Ingénierie Mathématique et Informatique (IMI)
(S1, S2, S3 communs)

Licence Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)

Première année

Parcours MASS

Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
5 Bd Descartes – 77454 Champs-sur-Marne - Marne la Vallée Cedex 2
www.u-pem.fr

Rentrée 2019

L1 – 1^{ère} année – Nouveaux bacheliers et redoublants :

- **Mardi 3 septembre de 9h00 à 16h00**

Réunion de rentrée **obligatoire**

Accueil, test de math et d'anglais, choix des options, visite du campus...

Bâtiment Rabelais – Amphi A1

- **Jeudi 5 au jeudi 12 septembre**

Formation préparatoire à la licence

- **Vendredi 14 septembre de 10h00 à 12h30**

Inscriptions pédagogiques aux options et remise des emplois du temps

Bâtiment Lavoisier – Salle 18 RDC

- Noms de famille de A à K de 10h00 à 11h30
- Noms de famille de L à Z de 11h00 à 12h30

- **Lundi 16 septembre 2019 : Début des cours & cours-Td**
- **Lundi 23 septembre 2019 : Début des Td & Tp**

Vos Contacts et Responsables de Formation

- Secrétariat de la Licence 1^{ère} Année Maths-Info et MASS

Mme BARRY Ramatoulaye
Bâtiment Lavoisier - Bureau 014 RdC
Tel : 01 60 95 72 32

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Vendredi de 9h à 12h

- Secrétariat de la Licence 2^{ème} Année Maths-Info et MASS

M. MARTIN Frédéric
Bâtiment Lavoisier - Bureau 012 RdC
Tel : 01 60 95 72 05

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h

- Responsable de Formation de la Licence 1^{ère} Année Maths-Info

M. RIBAUD Francis
Bâtiment Lavoisier – Bureau 016 RdC

- Responsable de Formation de la Licence 2^{ème} Année Maths-Info

M. CHOCHOIS Philippe
Bâtiment Lavoisier – Bureau 010 RdC

- Responsable de Formation de la Licence parcours MASS

M. BERKOVER Thierry
Bâtiment Lavoisier – Bureau 107

FORMATION PREPARATOIRE A LA LICENCE :

Afin de faciliter votre adaptation à l'enseignement supérieur, nous organisons avant le début des cours, une formation préparatoire à la Licence d'une semaine.

Il s'agit, à travers des séances d'exercices bien ciblées, en petits groupes, et dirigées par des étudiants-tuteurs de second cycle de l'université de Paris Est Marne-la-Vallée, ayant eux-mêmes suivi le cursus d'études dans lequel vous vous engagez, de vous donner des clefs et des méthodes utiles à la réussite en Licence.

Le jour de la rentrée, vous passerez un test QCM de Mathématiques et un test d'Anglais qui nous permettront de vous situer par rapport à un minimum requis de connaissances et de savoir-faire pour arriver à suivre les enseignements de 1^{ère} année.

Ces tests auront lieu le jour de la rentrée, **Mardi 3 septembre 2019**.

Calendrier Prévisionnel

- Premier Semestre

Rentrée	Mardi 3 septembre 2019
Formation Préparatoire à la Licence	Jeudi 5 au mercredi 12 septembre
Inscriptions Pédagogiques aux options	Vendredi 13 septembre
Début des Enseignements	Lundi 16 septembre 2019
Début des Contrôles Continus	Octobre
Vacances de la Toussaint	26 octobre au 3 novembre
Vacances de Noël	21 décembre au 5 janvier
Examens S1 session de janvier	Lundi 13 au vendredi 17 janvier 2020

- Deuxième Semestre

Début des Enseignements	Lundi 20 janvier 2020
Début des Contrôles Continus	Février
Vacances d'Hiver	15 février au 23 février
Vacances de Printemps	04 avril au 19 avril

Sous réserve de confirmation

Examens S2 session de mai	18 mai au 22 mai
Examens S1 et S2 session de rattrapage	15 au 19 juin

L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Sans inscription pédagogique, vous n'êtes inscrit dans aucune formation. Elle est **obligatoire** pour valider votre inscription aux cours obligatoires, aux options ainsi que pour passer les examens. Elle se fait une fois l'inscription administrative effectuée, et ceci en deux temps :

1) Un premier temps où vous ouvrez votre inscription pédagogique (via IPweb) ce qui aura pour effet de vous inscrire automatiquement aux cours obligatoires.

2) Un second temps lorsque vous vous inscrirez aux options à la rentrée, le 3 et le 13 septembre, ce qui complétera définitivement votre inscription pédagogique.

Le secrétariat pédagogique (bureau 014, Bât. Lavoisier) vous renseignera sur :

- votre emploi du temps
- l'organisation des sessions d'examens (élaboration du planning des épreuves)
- la préparation des procès-verbaux pour le jury

**Il est important de consulter régulièrement
les panneaux d'affichage ainsi que votre boîte mail
tout au long du semestre**

C'est également le secrétariat pédagogique qui vous fournira sur demande **un unique** relevé de notes.

**Aucun duplicata ne sera délivré
Aucun relevé de notes ne sera envoyé par courrier**

LA CHARTE INFORMATIQUE

L'enseignement d'informatique débute en L1 sur « l'utilisation intelligente d'Internet ». Avec votre carte d'étudiant, il vous sera remis un « login » vous permettant de vous connecter au réseau de l'Université (vous apprendrez, avec le temps, à utiliser le libre accès aux salles d'informatique).

Nous attirons votre attention sur quelques points importants :

- Le login est à **usage personnel** ; il vous permet d'accéder à **votre** compte informatique et vous ne devez pas le communiquer à d'autres utilisateurs ; vous êtes en effet **responsable** (y compris sur le plan pénal) de toutes les informations qui transitent sur ce compte
- Prenez la peine, lorsque vous signerez la charte informatique de l'Université, d'en lire les règles de « bonne conduite » et les sanctions (disciplinaires et pénales) relatives à tous les comportements « illégaux » (piratages en particulier) ; **à titre indicatif, il faut savoir que l'utilisation du compte peut être suspendue sur une durée variable de 1 mois à 1 an.**
- Souvenez-vous que les salles informatiques sont avant tout un lieu de travail. Les enseignements et la préparation des projets informatiques sont en toutes circonstances **prioritaires.**

Les Cours en Première Année

Portail Mathématiques, Informatique, Ingénierie Mathématiques et Informatique

Premier Semestre S1 : 30 ECTS

UE obligatoires : 24 ECTS

- Calcul Différentiel et Intégral (calculus) : 6 ECTS
- Méthodologie des Mathématiques : 6 ECTS
- Algorithmique et Programmation 1 (AP1): 12 ECTS

UE optionnelles, une au choix obligatoirement : 6 ECTS

- Physique 1
- Electronique 1
- Communication 1
- Atelier d'écriture 1
- LV2 (Italien, japonais, autre)
- Anglais grand débutant

Deuxième Semestre S2 : 30 ECTS

UE obligatoires : 27 ECTS

- Algèbre Linéaire 1 : 6 ECTS
- Suite numériques et fonctions réelles : 6 ECTS
- Programmation Web : 6 ECTS
- Algorithmique et Programmation 2 : 6 ECTS
- Anglais : 3 ECTS

UE optionnelles, une au choix obligatoirement : 3 ECTS

- Physique 2
- Electronique 2
- Communication 1
- Communication 2
- Atelier d'écriture 2
- LV2 (Italien, japonais, autre)
- Logique

ECTS signifie « European Credits Transfer System » que nous appelons communément « crédits », ils font office de coefficients.

UE signifie « Unité d'Enseignement »

Les Cours en Première Année

Parcours MASS

Premier Semestre S1 : 30 ECTS

UE obligatoires : 30 ECTS

- Calcul Différentiel et Intégral (calculus) : 6 ECTS
- Méthodologie des Mathématiques : 6 ECTS
- Introduction à la programmation (Python): 3 ECTS
- Introduction à l'Economie : 4,5 ECTS
- Introduction à la Sociologie : 4,5 ECTS
- Anglais : 3 ECTS
- Méthodologie du Travail Universitaire : 3 ECTS

Deuxième Semestre S2 : 30 ECTS

UE obligatoires : 27 ECTS

- Algèbre Linéaire 1 : 6 ECTS
- Suite Numériques et Fonctions Réelles : 6 ECTS
- Macro-Economie : 4,5 ECTS
- Micro-Economie : 4,5 ECTS
- Statistiques – Informatique : 3 ECTS
- Anglais : 3 ECTS

UE optionnelle : 3 ECTS

- Politique générale de l'entreprise : 3 ECTS
- Comptabilité Générale 1 : 3 ECTS
- UE Libre : 3 ECTS

ECTS signifie « European Credits Transfer System » que nous appelons communément « crédits », ils font office de coefficients.

UE signifie « Unité d'Enseignement »